



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE**

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE DU CALVADOS

AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Objet : Commune de Cricqueville-en-Bessin– Site classé de la Pointe du Hoc
Projet de revalorisation et sécurisation du site historique (PA0142042500001)
Demandeur : American Battle Monuments Commission

Le dossier présenté constitue une amélioration significative du site historique de la pointe du Hoc.

Toutefois, afin d'accompagner au mieux l'intégration du projet dans l'environnement existant, je formule un avis favorable avec les réserves suivantes :

- les cheminements piétons auront une largeur diminuée à 2 m maximum.
- la nature des sols sera rendue plus perméable par un matériau tel que le sable stabilisé. La teinte sera proche des pierres locales de ton sable beige foncé
- les planchers en bois seront réalisés avec une finition naturelle
- les dessins des garde-corps devront être envisagés sans main courante sauf aux zones indispensables de sécurité telles que les passerelles. Le remplissage des garde-corps des passerelles devront être le plus fin possible afin de ne pas le rendre trop présent.
- la structure visible et non visible des passerelles devra être dimensionnée afin d'avoir le moins d'impact visuel mais aussi afin d'avoir le moins d'impact sur les sols. Les points d'ancrage seront limités en nombre.
- les éléments constitutifs des passerelles devront présenter une valeur moyenne de teinte et sera de finition mate.
- les mobiliers dont les bancs et les signalétiques devront être le plus discrets possibles en terme de dessin et de teinte.

Caen, le 10 octobre 2025


Marie FRULEUX